

## Quid du maintien des emplois à Nyon ?

Le 22 novembre dernier, nous avons appris, avec consternation, que la direction nyonnaise de Generali Assurances allait procéder à une centaine de suppressions d'emplois, principalement dans les secteurs du back office (logistique, finances, RH, etc).

Pile six ans après l'affaire « Novartis », Nyon est à nouveau touchée de plein fouet par une vague de suppression d'emplois, respectivement de licenciements.

Le maintien des emplois à Nyon, que cela soit des cols bleus ou des cols blancs, est essentiel afin de conserver un tissu économique dynamique, sur le plan local et régional.

La perte de ces emplois serait un drame pour Nyon. Une centaine d'emplois, c'est autant de famille qui devront faire face à des conséquences matérielles et psychologiques pénibles.

Pour rappel, la parcelle 3667 sur laquelle a été construit le siège Romand de Generali a été vendue par la Commune à la société d'Assurance en 2004. A cet égard, le préavis 83/2004, qui a permis la vente de dite parcelle pour la somme de Fr. 5'000'000.-, précise que la « concentration à Nyon du siège Romand du Groupe, en plus des emplois directs, est de nature à dynamiser l'activité économique de notre ville, notamment par le développement de nombreuses activités induites ».

Cette annonce est d'autant plus surprenante qu'en 2012, le Conseil communal a adopté un addenda au Plan de quartier « Perdtemps – Saint-Jean » permettant à Generali de construire deux niveaux supplémentaires à l'arrière de son bâtiment, afin de répondre à ses perspectives de croissance. A cette occasion, la géante de l'assurance avait annoncé son intention d'augmenter son effectif d'une centaine d'employés.

La commission chargée d'étudier cet addenda au Plan de quartier avait conclu qu'elle était « convaincue qu'être à l'écoute des besoins des entreprises nyonnaises, avant d'en accueillir d'autres, était primordial au développement économique de notre ville »<sup>1</sup>.

Forts des éclairages ci-dessus énoncés, nous attendons de la Municipalité de donner un signal politique clair et fort dans le sens du maintien de l'emploi à Nyon et dans la région.

---

<sup>1</sup> Rapport 54/2012

Au vu de ce qui précède, nous saurions gré à la Municipalité de répondre aux questions suivantes et, d'avance, l'en remercions :

- La Municipalité peut-elle renseigner, ce soir, le Conseil communal de sa position s'agissant de la suppression des emplois au sein de Generali Assurance à Nyon ?
- La Municipalité de Nyon a-t-elle l'intention de soutenir les représentants du personnel dans ses discussions avec la direction de Generali Assurance ?
- Un représentant de la Municipalité entend-il jouer les bons offices ?
- Dans l'hypothèse où la suppression des emplois se confirmerait, la Municipalité entend-elle soutenir les actions déployées par les représentants du personnel ?

Jessica Jaccoud  
Pour le groupe PS à Nyon

Pierre Wahlen  
Pour le groupe des Verts à  
Nyon